



Genève, le 18 juin 2024

Aux représentantes et représentants  
des médias

## **Communiqué de presse conjoint du Département du territoire et de la commune de Cologny**

### **Nouveaux aménagements lacustres au quai de Cologny: une roselière et un ponton de baignade**

**Le canton poursuit le développement des accès publics et gratuits au Léman en créant un nouvel accès de baignade sur le quai de Cologny, entre Tropical Corner et Port Tunnel. Le ponton est accessible en traversant via une passerelle la roselière aquatique réalisée par la même occasion. La conseiller d'Etat Antonio Hodgers, chargé du DT, a inauguré ce jour ces aménagements, accompagné du Conseil administratif de la commune de Cologny.**

#### Profiter du lac

Le dispositif cantonal d'accès public au Léman s'étoffe d'année en année pour répondre au besoin croissant des Genevoises et Genevois de profiter de la baignade lors d'étés de plus en plus chauds et longs (voir carte des accès public à l'eau). En cette année 2024, c'est le quai de Cologny, sur la rive gauche, qui accueille un quatrième équipement, après la pose de dalles autour de Port Tunnel en 2019, puis à la Tour Carrée en 2020, couplées à deux pontons, l'un en forme d'anneau, l'autre linéaire.

#### Ponton en "C"

Le nouveau ponton est composé de soixante pierres calcaires italiennes de haute qualité réalisées sur mesure et qui forment un "C" de 19 mètres de diamètre. Celles-ci sont placées sur un châssis métallique reposant sur quatorze pieux en acier et béton. La combinaison astucieuse des blocs sur un double niveau permet de s'y asseoir et de s'y appuyer confortablement. Cinq échelles permettent de rentrer et sortir de l'eau facilement. L'accès se fait depuis le mur de quai par un cheminement pavé qui traverse la roselière, puis une passerelle en pierres taillées de 10 mètres de long. Complexité du chantier: il a été entièrement réalisé depuis le lac, la rive étant inaccessible en raison de la roselière, terminée en premier.

#### Nouvelle roselière

Cette roselière, d'une superficie de 2000 m<sup>2</sup>, a été aménagée entre octobre 2022 et juin 2023. Elle fait suite à celle déployée en 2021 en amont de Port Tunnel. La ceinture d'enrochements de cinq mètres de large permet de casser l'énergie des vagues et de protéger ainsi la roselière. Sept mille roseaux ont été plantés. D'autres végétaux aquatiques comme les

iris, salicaires, renoncules, sagittaires à flèche, joncs ou encore rubaniers d'eau ont également été semés dans neuf cercles en acier qui empêchent les roseaux de les envahir. Les roseaux devant être semés à basses eaux, l'ensemble du chantier s'est calé sur le rythme de plantation. Ensemencer 7000 plants de roseaux est une opération peu commune, qui a nécessité une organisation particulière. Ces roseaux sont issus d'une pépinière genevoise, dans laquelle les rhizomes, prélevés à la Pointe à la Bise, se sont développés avant d'être transférés définitivement sur site.

## Combinaison gagnante

Cette réalisation symbolise parfaitement l'ambition du département du territoire: améliorer l'accès au lac, qui représente un bien public inestimable pour notre canton et doit profiter au plus grand nombre, et favoriser les écosystèmes lacustres.

Le coût de la roselière est de 1,36 million de francs et celui du ponton de 950'000 francs, incluant une participation d'un tiers de la commune de Cologny.

## Prochaines étapes

Les aménagements le long du quai de Cologny se poursuivront ces prochaines années, avec la pose d'un quatrième lot de dalles de baignade en amont de la Tour Carrée à l'hiver 2024-2025.

La réalisation d'une troisième roselière entre la Tour Carrée et la Belotte, puis la pose d'un dernier lot de dalles en aval de la Belotte devraient être réalisées dans les trois prochaines années.

- Images du projet réalisé

*Pour tout renseignement complémentaire: Mme Jenifer Schlup, cheffe de projet, office cantonal de l'eau, DT, jenifer.schlup@etat.ge.ch, T. +41 76 616 78 31.*